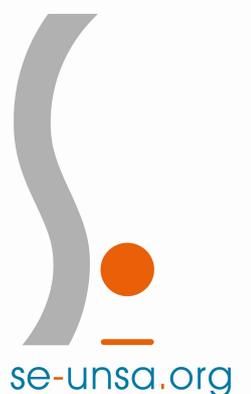


Mulhouse, le 29 avril 2021



André Gehenn,  
secrétaire départemental du SE-Unsa 68  
à  
Monsieur l'Inspecteur d'académie – Directeur  
académique des services de l'Education Nationale  
du Haut-Rhin

**Objet : prolongation des contrats des services civiques jusqu'à la fin de l'année scolaire**

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Vous le savez, la mise en œuvre du protocole sanitaire est d'une grande complexité et génère beaucoup de contraintes pour les directeurs.

Dans ce contexte, certains d'entre eux ont la chance de bénéficier d'un service civique pour les assister dans leurs tâches. Cette aide est précieuse. Or, leurs contrats sont censés s'arrêter fin mai, début juin.

Lors d'un groupe de travail sur la direction d'école qui a eu lieu le 9 décembre 2020, le SE-Unsa a demandé la prolongation de ces contrats jusqu'au mardi 6 juillet 2021. A ce jour, aucune réponse ne nous a été apportée.

Alors que les directeurs sont, pour beaucoup d'entre eux, dans un état d'épuisement inquiétant, il nous semble essentiel de leur donner des perspectives puisqu'ils auront à assumer une fin d'année scolaire qui s'annonce longue et éprouvante.

En conséquence, le SE-Unsa 68 vous adresse à nouveau cette demande : trouver en urgence des dispositions qui autorisent l'allongement des contrats des services civiques actuellement en fonction dans les écoles jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Je vous prie de croire, monsieur l'Inspecteur d'académie, en mes sentiments dévoués à la cause de l'École publique.

André Gehenn, secrétaire départemental du SE-Unsa 68